

Communauté de communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc

Conseil Communautaire – Séance du 24 OCTOBRE 2024

PROCES-VERBAL

L'an 2024, le 24 octobre à 18 heures 00, le Conseil de Communauté de la vallée de Chamonix-Mont-Blanc, s'est réuni à Salle Jean Morel à Servoz, sous la présidence de M. Éric FOURNIER, Président

Etaient présents :

M. Nicolas EVRARD-BOSSONNEY, Mme Aurore TERMOZ, M. Éric FOURNIER, M. Xavier CHANTELOT, M. Patrick DEVOUASSOUX, Mme Charlotte DEMARCHI, Mme Ghislaine BOSSONNEY, Mme Karine MIEUSSET, M. Patrick VIALE, M. Philippe CHARLOT-FLORENTIN, Mme Catherine FAVRET, Mme Isabel LELIEVRE, M. François-Xavier LAFFIN, Mme Myriam BOZON, Mme Isabelle MOREAU-PETITJEAN, M. Hervé VILLARD, M. Martial VIOLLET, M. Denis DUCROZ

Etaient représentés :

M. Jérémie VALLAS donne pouvoir à M. Nicolas EVRARD-BOSSONNEY, Mme Aurélie BEAUFOUR donne pouvoir à Mme Karine MIEUSSET, Mme Elodie BAVUZ donne pouvoir à Mme Charlotte DEMARCHI, M. Christophe BOCHATAY donne pouvoir à M. Xavier CHANTELOT

Etaient excusés :

M. Stéphane LAGARDE, M. Cédric DESAILLOUD, M. Bernard OLLIER, Mme Isabelle MATILLAT, Mme Mary FERRARO

Secrétaire de séance : M. Philippe CHARLOT-FLORENTIN

1. COMMUNICATIONS DU PRESIDENT

M. Nicolas EVRARD souhaite la bienvenue aux conseillers et souhaite de bons travaux au conseil.

Monsieur le Président se félicite que les 50 ans du centre départemental de Météo France à Chamonix puissent être célébrés, alors qu'il avait été question en 2017 de le supprimer pour un regroupement à Grenoble.

Il précise également que les travaux de rénovation de la maison pour tous ont été inaugurés.

Il félicite l'équipe culture pour la labellisation de la ville d'Art et Histoire récemment signée avec les associations dynamiques particulièrement investies pour faire découvrir toutes les facettes de l'histoire.

Il souhaite ensuite une belle fête de la science en mentionnant la session inaugurale sur la question des espaces naturels.

Il signale aussi la signature très récemment de la charte forestière.

Il signale ensuite la mise ne place du conseil local du ScOT : une première réunion est prévue le 7.11.

2. DECHETS

• PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2023 DU SITOM DES VALLEES DU MONT-BLANC

M. le Président rappelle que conformément aux dispositions du CGCT, le rapport d'activité 2023 du SITOM des Vallées du Mont-Blanc chargé du traitement des ordures ménagères doit être présenté au Conseil Communautaire.

Monsieur le président salue la présence de Marco RIVIERA et présente M. Guillaume PHEULPIN qui se présente succinctement et va lui succéder.

Le rapport d'activité 2023 du SITOM est présenté en séance par Mme Isabelle DECAMP COULMY, directrice du SITOM.

Celle-ci présente le rapport d'activité sur la base du document synthétique projeté en séance et joint au présent compte-rendu : elle précise notamment le périmètre, les missions. Elle précise les nouvelles consignes de tri en soulignant la baisse des erreurs de tri en dépit de ce changement. A la question du Président, Mme Isabelle DECAMP COULMY répond que le caractère touristique du territoire a un impact négatif sur le tri (incompréhension des consignes de tri des touristes étrangers et relâchement des comportements pendant les séjours). Mme Isabelle DECAMP COULMY fait un point sur l'évolution de la production de déchets, revenue à celui de 2019 après un effet « COVID » : les objectifs du SRADET sont atteints dans ce domaine pour le territoire. Le coût de traitement est présenté, flux par flux : la valorisation énergétique a notamment eu un impact à la baisse sur le coût de traitement des OM. Quant à la collecte sélective, son coût est impacté par l'offre et par les évolutions des consignes. Mme Isabelle DECAMP COULMY présente ensuite les principales actions de réduction des déchets. Enfin, elle développe les projets en cours : la caractérisation des OMR, concertation pour le portage de repas à domicile (tests actuellement sur le territoire), étude sur une matériauthèque, bilan des gaz à effets de serre dont le rendu est prévu en fin d'année.

A la question de M. François-Xavier LAFFIN, Mme Isabelle DECAMP COULMY précise que le broyage, la réduction des emballages comme sur le portage à domicile, le vrac, les événements de sensibilisation viennent en complément du compostage. M. le Président, en précisant que les collectivités doivent se mettre en synergie, et appelle de ses vœux des actions sur des pistes bien identifiées pour s'inscrire dans la trajectoire sur la réduction des OMR et des déchets économiques. Il souhaite notamment qu'entre la collecte et le traitement, une amélioration soit opérée, en accentuant des actions volontaristes : mise en place sans attendre d'optimisation du schéma de collecte, meilleure visibilité sur le développement des biodéchets au-delà du compostage, encore limité et coûteux, sensibilisation des professionnels, notamment dans le monde touristique, dont le traitement est à tort supporté par les particuliers. Il souligne le remplissage des molocks par des restaurants et voit là une marge d'économie considérable. De même, l'application sérieuse de la gestion des dépôts de professionnels